

CONSORT NT

Société Anonyme

Immeuble Cap Etoile
58, boulevard Gouvion Saint Cyr
75017 PARIS
RCS Paris 389 488 016

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2017

Exelmans Audit et Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Expertises & Services
80, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSORT NT

Société Anonyme
Immeuble Cap Etoile
58, boulevard Gouvion Saint Cyr
75017 Paris
RCS Paris 389 488 016

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la société Consort NT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Consort NT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7.4 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 16 mai 2018

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit et Conseil



Stéphane DAHAN

Expertises & Services



Philippe RIMMER

Comptes consolidés

CONSORT NT

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2017

389 488 016 RCS Paris

Fidelio

Société d'expertise comptable

15 rue de la Baume

75008 PARIS

contact@groupe-fidelio.com

TEL : + 33 1 42 89 28 63 – Fax : + 33 1 42 89 33 48

Sommaire

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

États financiers	4
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé (en K€).....	6
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Principes, règles et méthodes de consolidation	8
1. Conventions comptables générales.....	8
2. Date de clôture de l'exercice	8
3. Utilisation d'estimations.....	8
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	8
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées.....	8
6. Variation du périmètre de consolidation	9
7. Règles et méthodes comptables	10
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	14
8. Chiffre d'affaires.....	14
9. Autres produits d'exploitation	14
10. Achats consommés	15
11. 11. Charges externes.....	15
12. Impôts et taxes.....	15
13. Charges de personnel.....	16
14. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	16
15. Produits financiers.....	16
16. Charges financières	16
17. Produits exceptionnels.....	17
18. Charges exceptionnelles	17
19. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	18
Notes annexes sur les postes du bilan	19
20. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	19
21. Immobilisations corporelles et incorporelles	19
22. Immobilisations financières	20
23. Stocks et en-cours	21
24. Clients et comptes rattachés	21
25. Créances et comptes de régularisation	21
26. Trésorerie nette.....	21
27. Variation des capitaux propres consolidés.....	22

28.	Provisions	22
29.	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	23
Autres Informations.....		24
30.	Effectifs	24
31.	Rémunération des dirigeants.....	24
32.	Entreprises liées.....	24
33.	Engagements hors-bilan	24
34.	Honoraires des commissaires aux comptes	24
35.	Evénements postérieurs à la clôture.....	24

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé		2017	2016
Chiffres d'affaires	8	132 859 223	124 922 321
Autres produits d'exploitation	9	2 954 306	3 552 050
Produits d'exploitation		135 813 528	128 474 371
Achats consommés	10	(9 204 708)	(9 781 421)
Autres charges d'exploitation	11	(13 953 148)	(13 565 552)
Impôts et taxes	12	(4 194 615)	(4 203 499)
Charges de personnel	13	(98 047 348)	(90 288 316)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14	(1 337 856)	(1 488 299)
Charges d'exploitation		(126 737 675)	(119 327 088)
Résultat d'exploitation		9 075 854	9 147 282
Produits financiers	15	21 821	9 397
Charges financières	16	(7 276)	(19 014)
Résultat financier		14 545	(9 617)
Opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées		9 090 398	9 137 665
Produits exceptionnels	17	26 968	34 140
Charges exceptionnelles	18	(263 036)	(216 533)
Résultat exceptionnel		(236 068)	(182 393)
Impôts sur les résultats	19	(1 641 456)	(1 681 487)
Résultat net des entreprises intégrées		7 212 874	7 273 785
Dotations aux prov. des écarts d'acquisition (impairment)			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part dans les résultats des entreprises en mises en équiv.			
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 212 874	7 273 785
Intérêts minoritaires		34 214	58 251
Résultat net (Part du groupe)		7 178 660	7 215 534
Résultat par action		2,89	2,90
Résultat dilué par action		2,89	2,90

Bilan consolidé

Libellé		Clôture	Ouverture
Capital souscrit non appelé			
Ecart d'acquisition	20		
Immobilisations incorporelles	21	402 429	1 122 548
Immobilisations corporelles	21	2 203 321	2 039 421
Immobilisations financières	22	466 301	489 437
Titres mis en équivalence	22		
Actif immobilisé		3 072 051	3 651 406
Stocks et en-cours	23		77 897
Clients et comptes rattachés	24	36 131 547	30 657 060
Impôts différés - actif		100 792	183 951
Autres créances et comptes de régularisation	24	12 490 311	6 156 656
Valeurs mobilières de placement	25	144	144
Disponibilités	25	10 276 619	13 444 315
Intérêts courus non échus s/ dispo.	25		
Actif circulant		58 999 414	50 520 024
Total Actif		62 071 464	54 171 429
Capital		1 760 980	1 760 980
Primes liées au capital		565 365	565 365
Ecart de réévaluation			
Réserves		14 550 561	11 320 065
Résultat net (Part du groupe)		7 178 660	7 215 534
Capitaux propres (part du groupe)	26	24 055 566	20 861 945
Intérêts minoritaires		144 196	122 101
Autres fonds propres	27		(0)
Ecart d'acquisition passif	20		
Provisions et impôts différés	27	474 477	620 954
Provisions		474 477	620 953
Emprunts et dettes financières	28		
Fournisseurs et comptes rattachés	29	6 590 318	3 931 657
Autres dettes et comptes de régularisation	29	30 806 908	28 634 774
Dettes		37 397 226	32 566 431
Total Passif		62 071 464	54 171 430

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2017.12	2016.12
Résultat net total des entités consolidées	7 212 874	7 274 836
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	762 168	842 775
Variation de l'impôt différé	68 460	25 267
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		(1 402)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Marge brute d'autofinancement	8 043 503	
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(6 930 673)	4 545 958
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	1 608 268	12 687 435
Acquisitions d'immobilisations	(357 414)	(966 360)
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	62 836	56 560
Incidence des variations de périmètre		
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisation		(144)
Opérations internes Haut de Bilan	(18 437)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(808 307)	(908 545)
Émissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Dividendes versés des filiales		(0)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962 205)	(5 943 307)
Augmentations / réductions de capital		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(3 962 205)	(5 943 307)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(5 450)	1 399
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(5 450)	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(3 167 695)	5 836 982
Trésorerie : ouverture	13 444 315	11 545
Trésorerie : clôture	10 276 619	13 444 315

Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas d'évènement significatif sur l'exercice.

Principes, règles et méthodes de consolidation

1. Conventions comptables générales

Les comptes consolidés de CONSORT NT ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985, portant adaptation de la 7^e directive européenne, dont les modalités d'application ont été fixées par le décret 86-221 du 17 février 1986 et le décret 90-72 du 17 janvier 1990, avec le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, ainsi qu'avec les dispositions du Code de commerce.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2017 :

NOM/ACTIVITE/N° SIREN/ADRESSE	% DETENTION 31/12/2017	% DETENTION 31/12/2016	METHODE D'INTEGRATION
<u>Société mère</u> CONSORT NT, ESN 389488016 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris			
<u>Sociétés filles :</u>			
CONSORT FRANCE, ESN 418827655 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	100 %	100 %	I Globale
CONSORT R&D, ESN 430195271 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	90 %	90 %	I Globale
CONSORT MAROC 5, rue Fidouzi à Casablanca MAROC	100 %	100 %	I Globale
CONSORT ITALIA Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo ITALIE	100 %	100 %	I Globale

Il n'y a pas eu d'autres variations de périmètre sur l'exercice 2017.

La société Consort Italia est en sommeil.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

7. Règles et méthodes comptables

7.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Amortissements

L'écart sur les immobilisations incorporelles de première consolidation d'une société est réparti dans les postes appropriés du bilan consolidés ; la partie non affectée de cet écart est inscrite à un poste particulier d'actif ou de passif du bilan consolidé.

Les écarts non affectés sont amortis sur 10 ans.

Le groupe a décidé de décomposer l'immeuble de bureaux dont il est propriétaire, la valeur des composants étant de 50% de la valeur totale.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel	3 ans
Constructions décomposées	11 à 45 ans
Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Les immobilisations financées par crédit-bail et en locations long terme n'ont pas été retraitées compte tenu des montants relativement faibles de ses contrats.

7.2. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

7.3. Créances clients et autres créances

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.
Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

7.4. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

7.5. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

7.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

7.7. Engagements de retraite

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECTTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 183 301 €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés ; son estimation, selon la méthode des unités de crédit projetées ou PBO ("Projected Benefit Obligation"), est de 960 0000€ au 31 Décembre 2017.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont :

- Taux d'actualisation = 1.40%
- Age de départ à la retraite = 64/67 ans
- Convention collective = Syntec
- Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- Taux de charges sociales : 45 %

7.8. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

7.9. Crédit d'impôts recherche

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation.

D'un montant de 1 169 788 € dans les comptes de 2017, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2017.

7.10. Informations relatives au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2017 à 7% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 Février 2013, le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le groupe a comptabilisé un CICE de 2 773 903 € en diminution des charges de personnel. Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un certain nombre de dépenses permettant au groupe d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

7.11. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire de 2017 est de 132 859 223 € contre 124 922 321 € en 2016 ; il est essentiellement réalisé en France.

L'activité s'articule de la façon suivante :



9. Autres produits d'exploitation

Libellé	2017	2016
Production stockée	(76 950)	58 147
Production immobilisée	441 023	530 963
Subventions d'exploitation	1 188 338	1 694 314
Rep./Prov. risques & charges d'exploit.	201 464	190 428
Rep./Prov. sur actif circulant	538 598	640 595
Transferts de charges d'exploitation	580 476	376 734
Autres produits	81 357	60 868
Autres produits d'exploitation	2 954 306	3 552 050

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 1 188 338 €.

10. Achats consommés

Libellé	2017	2016
Achats de marchandises		
Achats d'études et prestations de services	(8 108 410)	(8 382 934)
Autres achats	(644 285)	(1 046 943)
Achats non stockés de matières et fournitures	(452 013)	(351 544)
Achats consommés	(9 204 708)	(9 781 421)

11.11. Charges externes

Libellé	2017	2016
Sous-traitance	(4 839 725)	(4 681 865)
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	(2 249 731)	(2 352 580)
Locations mobilières et charges locatives	(298 565)	(279 155)
Autres services extérieurs	(803 825)	(686 587)
Primes d'assurances	(236 745)	(214 768)
Autres services extérieurs	(5 215)	(6 262)
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(1 157 652)	(1 294 218)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 090 803)	(1 242 081)
Publicité, publications, relations publiques	(314 145)	(279 927)
Transport	(33 772)	(27 058)
Déplacements, missions et réceptions	(1 891 418)	(1 729 907)
Frais postaux et frais de télécommunications	(81 581)	(82 037)
Frais bancaires	(80 352)	(70 171)
Autres charges externes	(434 026)	(304 458)
Autres charges	(435 593)	(314 479)
Autres charges d'exploitation	(13 953 148)	(13 565 552)

12. Impôts et taxes

Libellé	2017	2016
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 446 094)	(1 644 864)
Autres impôts et taxes	(2 748 521)	(2 558 635)
Impôts et taxes	(4 194 615)	(4 203 499)

13. Charges de personnel

Libellé	2017	2016
Rémunérations du personnel	(70 099 525)	(65 017 149)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(28 956 768)	(27 193 096)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	2 773 903	2 195 098
Autres charges de personnel	(1 764 958)	(273 169)
Charges de personnel	(98 047 348)	(90 288 316)

14. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2017	2016
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(320 450)	(335 034)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(573 280)	(557 023)
Dot./Prov. risques & charges d'exploit.	(90 370)	(152 204)
Dot/Prov. pour dép. des actifs circulants	(353 756)	(444 038)
Dotations d'exploitation	(1 337 856)	(1 488 298)

15. Produits financiers

Libellé	2017	2016
Gains de change sur opérations financières	18 529	9 397
Autres produits financiers	3 289	
Produits financiers	21 821	9 397

16. Charges financières

Libellé	2017	2016
Charges d'intérêts		(2 555)
Pertes de change sur opérations financières	(7 276)	(9 465)
Dot/Prov. risques et charges financiers		(6 993)
Charges financières	(7 276)	(19 014)

17. Produits exceptionnels

Libellé	2017	2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 008
Produits de cession d'immo. corp.	6 500	1 400
Rep. excep./Prov. pour R&C exceptionnels	20 468	13 732
Produits exceptionnels	26 968	34 140

18. Charges exceptionnelles

Libellé	2017	2016
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(261 004)	(197 535)
VNC des immo. corp. cédées		2
Dot. aux prov. pour R&C exceptionnels		
Dot. excep./Prov. actif circulant		(19 000)
Charges exceptionnelles	(263 036)	(216 533)

En 2017, les charges exceptionnelles sur opération de gestion correspondent principalement à des indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnelles de par leur montant individuel et leur caractère non récurrent.

19. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Résultat net de l'ensemble consolidé	7 212 874
Impôts sur les bénéfices	1 572 851
Impôts différés	68 605
Total de l'impôt	1 641 456
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>22,76%</i>
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	8 854 330
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
Impôt théorique	(2 951 148)
<i>Ecart d'impôts à justifier</i>	<i>(1 309 692)</i>
Différence de taux	(27 089)
Don & Mécénat	45 837
CIR	(389 929)
CICE	(923 874)
Autres déductions et réintégrations	(14 637)
Ecart sur charges d'impôts	(1 309 692)
Ecart résidué	(0)

Notes annexes sur les impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	183 951	100 792	(35 794)	(30 422)			(23 231)
Impôts différés - passif	14 554	0	5 722	(3 333)			(23 231)
Valeur nette d'impôt différé	169 397	100 792	(41 516)	(27 089)			
Dont :							
Données sociales							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	208 892	138 483	(37 004)	(33 405)			
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(39 495)	(37 691)	(4 512)	2 983			
Annulation du social pour les MEE							
Valeur nette par catégorie	169 397	100 792	(41 516)	(30 422)			

Notes annexes sur les postes du bilan

20. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation
Ecart d'acquisition	905 034	905 034			
Amortissements des écarts d'acquisition	(905 034)	(905 034)			
Valeur nette					

21. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 152 176	1 229 688	38 122				80 710
Immobilisations incorporelles en cours	536 938		57 133	(513 361)			(80 710)
Immobilisations incorporelles	1 689 114	1 229 688	95 255	(513 361)			
Constructions	1 483 191	1 483 191					
Autres immobilisations corporelles	4 226 809	4 911 503	727 629		(7 832)		
Avances et acomptes s/imm. corp.							
Immobilisations corporelles	5 709 999	6 394 694	727 629		(7 832)		
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 399 114	7 624 382	822 884	(513 361)	(7 832)		
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(566 566)	(827 258)	(320 450)				18 437
Immobilisations incorporelles	(566 566)	(827 258)	(320 450)				18 437
Amortissements des constructions	(765 181)	(804 076)	(38 896)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 905 398)	(3 387 297)	(534 384)	11 568	5 815		
Immobilisations corporelles	(3 670 579)	(4 191 374)	(573 280)	11 568	5 815		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(4 237 145)	(5 018 632)	(893 730)	11 568	5 815		18 437
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Amortissements des immobilisations incorporelles							
Amortissements des immobilisations corporelles							

La synthèse des immobilisations incorporelles est la suivante :

Libellé	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	1 689 114	(566 566)		1 122 548
Augmentation (Inv,Emp)	95 255			95 255
Dotation		(320 450)		(320 450)
Diminution (Cess, Remb.)	(513 361)			(513 361)
Reprise				
Clôture	1 229 688	(827 258)		402 429

La synthèse des immobilisations corporelles est la suivante :

Libellé	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	5 709 999	(3 670 579)		2 039 421
Augmentation (Inv,Emp)	727 629			727 629
Dotation		(573 280)		(573 280)
Diminution (Cess, Remb.)		11 568		11 568
Reprise				
Effet de change et réévaluation	(7 832)	5 815		(2 018)
Clôture	6 394 694	(4 191 374)		2 203 321

22. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion
Prêts	13 390	1 581	21 238	(32 367)	(681)
Dépôts et cautionnements versés	476 046	464 720	19 529	(30 469)	(386)
Immobilisations financières	489 437	466 301	40 768	(62 836)	(1 067)
Titres mis en équivalence					
Actifs financiers	489 437	466 301	40 768	(62 836)	(1 067)

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Prêts	1 581	1 581		
Dépôts et cautionnements versés	464 720			464 720
Créances - Actif immobilisé	466 301	1 581		464 720

23. Stocks et en-cours

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciation		Brut	Dépréciation	
En-cours de services				77 897		77 897
Stocks et en-cours				77 897		77 897

24. Clients et comptes rattachés

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciation		Brut	Dépréciation	
Avances et acomptes versés sur ordres				46 255		46 255
Clients et comptes rattachés	36 523 398	(391 851)	36 131 547	31 187 497	(576 692)	30 610 805
Clients et comptes rattachés	36 523 398	(391 851)	36 131 547	31 233 752	(576 692)	30 657 060

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux.

25. Créances et comptes de régularisation

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brute	Prov	Net	Brute	Prov	Net
Créances sur personnel & org. Sociaux	715		715	335		335
Créances fiscales hors IS	1 080		1 080	697		697
Etat, Impôt sur les bénéfices	19		19	11		11
Comptes courants	9 800		9 800	4 687		4 687
Autres créances	104	(26)	78	174	(26)	148
Charges constatées d'avance	798		798	279		279
Autres créances	12 516	(26)	12 490	6 183	(26)	6 157

Les créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à 12 mois à l'exception du poste « compte courants » qui est constitué de créances fiscales comptabilisées en compte courant dans le cadre de l'intégration fiscale pour un montant de 2 556K€ (CICE, CIR ...).

26. Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie	144	
Disponibilités	13 444 315	10 276 619
Trésorerie active	13 444 459	10 276 619
Trésorerie passive		
Trésorerie à court terme	13 444 459	10 276 619
Trésorerie nette	13 444 459	10 276 763

27. Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2015.12	1 760 980	565 365	8 107	24 139	6 374 957	19 581 998	63 850
Affectation du résultat N-1			6 374 957		(6 374 957)		
Distribution/ brut versé			(3 962)			(5 943 307)	(0)
Résultat					7 216 585	7 216 585	58 251
Effet de change				13		13	(18)
2016.12	1 760 980	565 365	6 379 102	31 667	7 215 534	20 861 945	122 101
Affectation du résultat N-1			9 579 458		(9 579 458)		
Distribution/ brut versé			(5 943)			(3 962 205)	
Résultat					7 178 660	7 178 660	34 214
Effet de change				7		7	
2017.12	1 760 980	565 365	14 166 786	(2 543)	7 178 660	24 055 566	144 196

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0,54 % reste à la disposition du public sur le Marché Libre de la Bourse de PARIS au 31 décembre 2017.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

28. Provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations
Provisions pour litiges	395 513	291 175	90 370	(194 708)		
Autres provisions pour risques	7 118			(6 756)	(362)	
Autres provisions pour charges	203 769	183 301		(20 468)		
Impôts différés - passif	14 554	0				(17 509)
Provisions et impôts différés	620 954	474 477	90 370	(221 932)	(362)	(17 509)

Les provisions pour risques couvrent des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

Les provisions pour charges correspondent à des indemnités de fin de carrière pour une population spécifique (cf 7.7).

29. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs	3 884 361	5 496 775
Avances, acomptes reçus sur commandes	47 296	1 093 543
Fournisseurs et comptes rattachés	3 931 657	6 590 318
Dettes sociales	15 488 317	16 234 796
Dettes fiscales (hors IS)	9 692 880	11 523 179
Etat - impôts sur les bénéfices	6 337	
Comptes courants groupe	1 057 241	1 120 994
Dettes s/ acquis. d'actifs	86 912	91 357
Autres dettes	1 006 173	353 263
Produits constatés d'avance	1 296 914	1 483 319
Autres dettes et comptes de régularisation	28 634 774	30 806 908
Total	32 566 431	37 397 226

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales sont à moins d'un an.

Autres Informations

30. Effectifs

	2017	2016
Effectif salariés moyen	1.905	1.787
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)	2.103	1.920

(1) dont 115 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2017 contre 112 au 31 décembre 2016.

31. Rémunération des dirigeants

La rémunération totale des organes de Direction (convention de mandat de direction avec la S.A.S Consort NT Holding) s'est élevée, en 2017 à 2 288 485€.

32. Entreprises liées

Le Groupe est contrôlé par la S.A.S Consort Group à 100%, elle-même détenue par la S.A.S Consort NT Group à 100%. La société mère ultime du Groupe est la S.A.S Consort NT Holding qui détient indirectement 100% de la S.A Consort NT.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

33. Engagements hors-bilan

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 960 000 € au 31 Décembre 2017.

34. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé s'élève à :

- Montant afférents à la certification des comptes : 98 K €
- Honoraires afférents à d'autres services : Néant

35. Evénements postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun événement significatif depuis le 31 décembre 2017.